

Le 17 octobre est, depuis plus de vingt ans, déclaré par l'Onu Journée mondiale du refus de la misère. Cette manifestation est plus que jamais nécessaire à l'heure où, dans nos sociétés, les écarts ne cessent de se creuser.

Nous vivons dans un pays riche, considéré comme une sorte d'eldorado par de nombreuses personnes dans le monde pour ses conditions de vie et de travail. Pourtant, dans notre pays, la pauvreté et la misère existent encore et sont même en augmentation. Le nombre de personnes condamnées à survivre sous le seuil de pauvreté a augmenté de 10% en vingt ans, sans compter toutes les personnes qui vivent dans une pauvreté extrême sans être reprises dans ces chiffres.

Le manque d'emploi convenable, la chasse aux chômeurs, les activations qui dérèglent l'ensemble du monde du travail contribuent fortement à augmenter la précarité pour des milliers de familles. La Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre, est l'occasion de rappeler le chemin encore à parcourir pour qu'une existence digne soit une pleine réalité pour tous.

Les solidarités mises à mal

«La sécurité d'existence, c'est avant tout savoir sur qui, sur quoi on peut compter. Les plus pauvres mettent en avant l'importance des solidarités proches, de la famille, d'amis... Mais dans la vie quotidienne, ces solidarités sont sévèrement sanctionnées», soulignent les associations ATD quart monde et Luttes solidarités travail qui, chaque 17 octobre, organisent une interpellation au Parlement wallon (voir encadré). Les exemples sont nombreux dans tous les domaines. Pour ne prendre que celui de l'accès au logement, si on est chômeur ou bénéficiaire du revenu d'insertion, héberger quelqu'un chez soi, c'est devenir cohabitant et prendre le risque de perdre une partie de ses droits vitaux...»

La sécurité d'existence, c'est d'abord disposer d'un logement décent et adapté à la famille. Or, les plus pauvres sont très souvent contraints d'habiter des logements insalubres, surpeuplés, hors de prix... d'où ils se font trop souvent expulser tôt ou tard. Et les solutions mises en place pour accéder à l'habitat sont bien souvent sanctionnées: par exemple, l'individualisation des droits empêche la cohabitation... De plus, ces conditions d'existence précaires menacent directement leur droit de vivre en famille. Régulièrement, les plus défavorisés sont victimes de mesures de placement d'enfants liées à leurs

Témoignages et interpellation

Une «dalle en l'honneur des victimes de la misère» a été installée, en 2008, dans la galerie du Parlement wallon, à Namur, à l'initiative des associations ATD quart monde et Luttes solidarités travail. Depuis lors, chaque 17 octobre, ces organisations se retrouvent devant la dalle pour un temps d'hommage et de témoignages. Le but est d'interpeller les responsables politiques à partir d'une parole et d'une analyse construites collectivement.

Ce jeudi 17 octobre, les questionnements et les interpellations s'articulent autour d'un constat dramatique: «Pour les plus pauvres, la sécurité d'existence se fait toujours plus inaccessible». Les parlementaires wallons, les acteurs de la société civile et tous les citoyens intéressés sont invités à prendre part à ce rassemblement.

Le 17 octobre à 17h30 au Parlement wallon, rue Notre-Dame 1, à Namur. Dès midi, un stand d'information sera ouvert au pied de la citadelle.

Contre la pauvreté et l'insécurité d'existence



En Belgique aussi (ici à Bruxelles), la pauvreté est une réalité.

conditions de vie et aux répercussions qu'elles entraînent sur leur quotidien.

Une insécurité permanente

«La sécurité d'existence, c'est pouvoir accéder aux soins de santé, souvent nettement plus importants quand on vit la pauvreté, sans devoir faire des choix impossibles comme ou bien se soigner ou bien se nourrir... C'est avoir accès à ce qui permet une vie digne sans se retrouver dans une situation d'endettement insurmontable. C'est pouvoir refuser d'être relégué dans l'assistance ou privé de toute prise de décision, notamment dans la gestion de son revenu sans être sans cesse contrôlé et sanctionné» expliquent les plus pauvres et les organisations qui relaient leurs témoignages.

Dans notre société, les plus démunis vivent dans une profonde insécurité à tous les niveaux (famille, logement,

santé, revenus) et, pour un grand nombre d'entre eux, cette insécurité d'existence ne cesse d'augmenter et devient un état permanent. «Cette situation est le résultat de l'évolution d'une société qui se développe sur des bases toujours plus inégalitaires. La concurrence entre les personnes contribue à renforcer les inégalités et impose dans l'opinion publique l'idée que les plus pauvres sont responsables de leur sort et souvent profiteurs.»

Cette évolution se retrouve jusque dans les cadres légaux qui imposent toujours plus de conditions pour accéder aux droits, et donc toujours plus de contrôles et de sanctions. Ainsi, vis-à-vis des demandeurs d'emploi, l'exclusion des allocations d'insertion après trois ans, la prolongation du stage d'insertion à 12 mois, la dégressivité accrue des allocations de chômage, le contrôle de la disponibilité étendu aux personnes de 50 ans ainsi qu'aux jeunes en stage d'insertion... ●

Stop aux mini-jobs et à l'emploi bradé

La lutte contre la pauvreté est au cœur de l'action de la CSC depuis sa création, voici plus de 125 ans. Son combat quotidien, c'est la lutte pour la dignité de chaque personne (travailleur actif ou non) et contre les inégalités et les discriminations. Le syndicalisme défend la justice sociale et le plus faible où qu'il soit.

La première priorité de la CSC, c'est que chaque homme et chaque femme ait accès à un emploi de qualité. Un travail convenable avec un revenu correct reste en effet le meilleur rempart contre la pauvreté. S'y ajoute l'absolue nécessité de bénéficier de revenus de remplacement qui permettent une vie digne au terme de la carrière et en cas d'accident de la vie. C'est l'objet de tous les combats menés par la CSC. C'est pour cela qu'elle se bat en ce moment contre les mini-jobs, l'emploi bradé, la flexibilité extrême que certains prônent ouvertement comme modèle économique! C'est pour cela qu'elle agit en faveur d'un statut commun aux ouvriers et aux employés, contre l'écart salarial, contre toutes les discriminations à l'embauche et à l'emploi, contre les préjugés dont les chômeurs sont les victimes et les mesures qui visent à les contrôler et sanctionner davantage (1)...

C'est aussi l'objet de l'action quotidienne de la CSC dans les différents lieux de concertation où elle siège, au

niveau fédéral et dans les Régions, au niveau européen et dans le monde. Lors de leurs congrès régionaux, en avril dernier, la CSC bruxelloise et la CSC wallonne ont décidé de lignes de force pour lutter concrètement contre la ségrégation entre riches et pauvres, étrangers et non-étrangers, afin que chacun puisse satisfaire ses besoins de base.

Avec ses militants, la CSC agit chaque jour pour une société où la solidarité soit active, où chacun contribue à un meilleur «vivre ensemble» en fonction de ses capacités. D'où sa campagne pour une fiscalité juste et équitable qui permette un financement correct de la sécurité sociale et des services collectifs.

Chaque 17 octobre, la Journée du refus de la misère vient opportunément rappeler la nécessité et l'urgence de ce combat. Mais, pour la CSC, chaque jour est une journée de refus de la misère. ●

(1) Les Travailleurs sans emploi de la CSC organisent une grande action de «déstockage des chômeurs» le 17 octobre de 10h30 à 15h au Centr'Expo de Mouscron (rue de Menin). Le but de cette journée de rencontre et de témoignage est de démonter les préjugés et de dénoncer les mesures anti-chômeurs. Renseignements et inscription auprès des permanents régionaux des TSE ou par courriel: p.rodriguez@acv-csc.be